Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 81 (1955)

Heft: 19-20: École polytechnique fédérale Zurich: centenaire 1855-1955,

fasc. no 1

Artikel: Genève, centre économique

Autor: Kunz, V.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-61364

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE, CENTRE ÉCONOMIQUE

par M. V. KUNZ, ing. S.I. A.

Ancien président de la Chambre de Commerce de Genève

Genève, dont la population accuse aujourd'hui une augmentation particulièrement forte, témoigne d'un développement analogue dans l'ordre économique. Son passé de République indépendante, son rôle dans le domaine des œuvres et des institutions internationales pourraient, par contraste laisser dans l'ombre ses réalisations industrielles et commerciales.

Or, Genève a été capable, sur ce plan également, de marquer sa place au soleil et, de plus, de conquérir une juste renommée sur les marchés étrangers et dans notre pays pour les produits de ses ingénieurs, de ses ouvriers et de ses artisans.

En revenant d'une diète tenue à Fribourg, le Maréchal de Vieilleville, ambassadeur extraordinaire du Roi de France près les cantons Suisses et les Ligues grisonnes, s'arrêta à Genève pour y acheter une montre. C'était en 1564. La relation écrite de ce fait est le plus ancien document attestant la fabrication et la vente des montres à Genève. Elle démontre, de plus, que les montres de Genève étaient déjà réputées à l'époque et que, par conséquent, leur fabrication remonte plus loin dans le passé.

Les musées européens ont conservé les plus anciennes pièces genevoises. La doyenne, la montre Martin Duboule, datant de 1620, se trouve au Louvre. D'autres figurent parmi les collections du Musée de Cluny et du British Museum.

Genève fut ainsi la porte d'entrée par laquelle l'horlogerie s'introduisit dans les cantons suisses. Cette industrie y trouvait un terrain singulièrement approprié puisqu'elle venait se greffer tout naturellement sur une branche ancienne et vivace de l'activité artisanale de l'époque : l'orfèvrerie-bijouterie qui avait par ailleurs beaucoup travaillé pour la maison de Savoie. Grâce à cette heureuse synthèse du mouvement et de son support, à la confection de l'un et de l'autre desquels la main-d'œuvre genevoise excellait, l'horlogerie et le cortège des industries annexes firent d'extraordinaires progrès aux XVIIe et XVIIIe siècles. Elles nourrissaient largement les deux tiers de la population. Ainsi, huit des douze enfants de Jean Rousseau, aïeul de Jean-Jacques, travaillaient dans l'horlogerie et ses satellites. Les uns dans la cité même, les autres à Hambourg et à Londres (1670). Car la diffusion de la montre genevoise, pour laquelle des comptoirs avaient été établis à Constantinople en 1592 déjà, prenait sans cesse de l'ampleur. La France, l'Angleterre, les pays du Nord, l'Italie et l'Espagne étaient parmi nos bons clients.

Pour Genève, la prospérité était fonction de la liberté du commerce extérieur. Cette constante est devenue celle de la Suisse, dès que celle-ci se voua principalement à l'exportation.

Il est naturel que dans la Genève horlogère, des inventions importantes aient été mises au point, par

des hommes du métier ou des savants. Les montres à la boîte en cristal de roche, les montres à musique ou celle indiquant, outre l'heure, le mois, le jour et la date sont plutôt des curiosités. Il en est de même de cette montre si plate qu'on pouvait la loger dans une pièce d'or.

En revanche, l'invention de la machine-outil par Leschot, à Genève, dans la première moitié du XIX^e siècle (1838), a véritablement révolutionné l'industrie horlogère et lui a ouvert des horizons nouveaux et illimités. Le remontoir « au pendant », qui supprimait la clef, a été conçu par Philippe, futur chef d'une grande maison de Genève.

La main-d'œuvre bénéficie d'une tradition fort ancienne. La conjonction avec l'art de la bijouterie est aussi particulière à Genève où cette dernière industrie joue un rôle indépendant. A l'excellence du mécanisme, issu d'une main-d'œuvre éprise de bienfacture, se joint la perfection de la forme. Technique et esthétique y culminent. Il est ainsi naturel que pour la création des modèles, l'horlogerie suisse tourne ses regards vers Genève, elle-même inspirée par Paris.

C'est la raison pour laquelle, depuis une décennie, l'exposition de Montres et Bijoux présente chaque automne à Genève les plus récents modèles qui vont donner le ton pour la saison qui s'ouvre.

Aujourd'hui, l'horlogerie a pris un très grand développement dans notre cité. De nouvelles entreprises s'y sont installées; les effectifs genevois de l'Union des fabricants d'horlogerie de Genève et Vaud accusent une forte progression.

A propos de l'économie genevoise ce qui frappe au premier abord, c'est sa diversité. Genève ne dépend plus, comme autrefois, des heurs et malheurs d'une seule activité comme certaines villes suisses. L'éventail de sa production est largement ouvert et présente, à part l'horlogerie, les secteurs suivants:

Tout d'abord la métallurgie, qui emploie le tiers des travailleurs de l'industrie et des métiers, puis l'industrie chimique, celles de l'alimentation, de l'habillement, de la cigarette et du crayon.

Deux particularités doivent être soulignées au sujet de l'industrie métallurgique. En premier lieu, que ses origines, remontant au milieu du XIXe siècle, sont étroitement liées à l'enseignement universitaire. Alors qu'en Suisse orientale, l'industrie des machines descend de l'industrie textile, à Genève, elle est née des recherches de professeurs de l'Académie, mises en application par des hommes de la pratique qui furent, eux aussi, des savants.

Second trait saillant: l'ancienne tradition horlogère a longtemps façonné l'esprit des Genevois et particulièrement des ouvriers qui ont gardé le goût du travail précis, minutieux, et se trouvent de ce fait parfaitement aptes à fabriquer des machines, appareils et instruments de haute précision. La métallurgie se subdivise en trois branches: l'électrotechnique, les machines-outils, les instruments et appareils.

Dans l'électrotechnique, Genève produit notamment des turbines, des génératrices, de l'appareillage, des transformateurs et des locomotives. Ses constructions sont bien connues en Suisse, mais l'on se félicite en constatant qu'il n'est aucun des cinq continents qui n'ait vu nos produits à l'œuvre. Le fait que l'usine hydroélectrique de Verbois, construite pendant la guerre sur le Rhône à Genève, comporte à raison de 95 % des matériaux, appareils et machines issus d'usines genevoises, illustre assez le développement de notre industrie électrotechnique.

De son côté, l'industrie des machines est spécialisée dans la très haute précision, machines à pointer grâce auxquelles il est possible de forer, dans une pièce de métal, un trou au millième de millimètre près, machines à empaqueter, à mesurer, tours, etc. Citons encore les machines agricoles et, parmi les nombreux appareils et instruments, les compteurs à eau, gaz, électricité, les cuisinières électriques et à gaz, machines à coudre, phares et radiateurs, les instruments médicaux, chirurgicaux et dentaires.

L'industrie chimique est récente puisqu'elle date de la fin du siècle passé. Elle comporte plusieurs secteurs dont le plus caractéristique est la fabrication de parfums et d'arômes synthétiques à laquelle se livrent deux importantes maisons. Ensuite les produits manufacturés, médicaments, etc. et enfin des articles divers tels que les vernis, savons, bougies, etc.

L'industrie alimentaire se voue à la fabrication des huiles et graisses comestibles, pâtes et biscuits, conserves, bonbons et chocolats.

Dans la branche textile, si nous n'avons pas de filatures ni de tissages, nous possédons cependant,

depuis 1945, plusieurs fabriques de bonneterie, transférées d'autres cantons à Genève, qui se sont ajoutées aux industries traditionnelles de ce secteur : cravates, chapeaux, confection, cordages et ficelles. La chaussure s'est également développée depuis une dizaine d'années.

Signalons encore que Genève est un centre de l'industrie de la cigarette et de celle du crayon et que l'on y fabrique, depuis quelques années, des lampes à incandescence.

En dehors de l'industrie proprement dite, signalons la banque privée, de vieille souche, groupée dans son quartier élégant et paisible et une grande entreprise d'enseigne mondiale qui assume la surveillance des cargaisons dans les ports des cinq continents.

Bornons-nous à signaler, parmi les manifestations économiques de Genève, le Salon international de l'automobile, de la moto et du cycle qui, en 1955, a fêté ses 25 ans.

En plein essor économique et touristique, Genève s'apprête à équiper une vaste zone industrielle desservie par le rail (La Praille). Les entreprises qui viendront s'y installer jouiront des plus amples commodités. L'étoile de son réseau aérien, centrée sur l'aéroport de Genève-Cointrin, offre les meilleures communications avec les capitales étrangères.

Genève peut ainsi regarder l'avenir avec confiance. L'accroissement de sa population, le fait qu'un nombre important de sociétés industrielles, commerciales ou financières étrangères y ont fixé leur siège ou leur représentation pour l'Europe, l'extension de son potentiel industriel dont la diversité est gage de stabilité, l'esprit d'initiative de ses habitants et leur prédilection pour le travail bien fait sont autant de facteurs d'optimisme.

Êt, parmi les impondérables, il y a l'extrême agrément d'y vivre.

LA SÉCURITÉ ET L'HYGIÈNE DU TRAVAIL

Rôle et formation des cadres

par Marcel ROBERT, docteur ès sciences techniques, Genève

Introduction

Nous n'avons pas la prétention, dans l'étude qui va suivre, de traiter d'une manière complète un vaste sujet sur lequel on a beaucoup écrit mais où beaucoup reste à faire par ceux-là mêmes dont l'action pourrait être cependant décisive. Nous nous proposons simplement, après avoir sommairement esquissé le problème de la prévention des accidents du travail en Suisse et en avoir souligné l'importance, d'exposer quelques-uns des moyens grâce auxquels, pensons-nous, ceux qui occupent un poste de responsabilité peuvent, s'ils le veulent, collaborer à un redressement véritablement nécessaire et urgent.

Les données essentielles du problème peuvent être schématisées ainsi. En dépit des règlements existants et de l'activité inlassable des services officiels d'inspection (qu'il s'agisse de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, de l'Inspection fédérale des fabriques, des inspectorats cantonaux du travail ou des autres organismes spécialisés auxquels est dévolue une fonction d'inspection), en dépit de l'action menée dans les milieux professionnels, notre pays enregistre chaque année, dans ses usines et dans ses ateliers, sur ses chantiers et dans ses bureaux, plus de 200 000 accidents du travail dont 300 à 400 sont mortels et dont plus de 120 000 sont suivis d'une incapacité de travail de plus de trois jours 1.

Le nombre des journées de travail ainsi perdues peut

 $^{^1\,}$ Ces chiffres ne comprennent pas les accidents du travail survenus dans l'agriculture, le commerce, l'hôtellerie, etc.